

Question n° 5

Quel socle commun de connaissances , de compétences et de règles de comportement , les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

Mot clé : *Socle commun de connaissances*

Les acquis fondamentaux reconnus comme indispensables à la fin de l'école primaire restent la maîtrise de l'écriture, de la lecture et du calcul. Mais il est très vite apparu que les niveaux des enfants, leurs facultés et leurs rythmes d'acquisition sont si différents que l'essentiel de ces fondamentaux n'a pu être déterminé, l'expression « socle commun » s'avérant une notion réductrice .

A côté de ces acquis « traditionnels » se sont ajoutés la maîtrise de l'expression, la faculté de communiquer et l'éveil de la curiosité. Par quels moyens ? Et comment susciter les interrogations de l'enfant, son envie d'apprendre ?

Propositions

L'apprentissage de la communication doit se faire au travers d'activités diversifiées, activités d'éveil et d'ouverture sur la vie et l'environnement de l'enfant

Ce point soulève plusieurs questions particulièrement cruciales dans le contexte du monde rural, notamment:

- . la formation pratique des enseignants
- . le recours à des intervenants extérieurs
- . l'évaluation du temps scolaire à réserver à ces activités à côté de celui qui reste indispensable pour l'acquisition des fondamentaux.

Langue étrangère

L'ouverture à l'autre peut passer par l'apprentissage d'une langue étrangère dès le primaire, voire en maternelle

Harmonisation souhaitée entre les écoles car :

- quelle langue choisir ?
- à quel niveau doit -on passer à l'écrit d'une langue étrangère ?

Mot clé : *Règles de comportement*

L'apprentissage de la communication devrait engendrer une influence positive sur le comportement et les règles qu'il suppose. :

- écoute des autres
- respect des autres

Cependant, on ne peut laisser à l'école la responsabilité entière de l'apprentissage du comportement . Comment impliquer davantage les familles ?

Mot clé : *les moyens*

Viser de tels objectifs supposent :

- un allègement significatif des effectifs au CP notamment pour une meilleure concentration des efforts sur cette classe
- un dédoublement éventuel de poste
- une certaine continuité dans les projets et les méthodes
- des aides spécifiques pour les langues étrangères et les activités diversifiées
- des méthodes d'évaluation nouvelles tenant compte des propositions évoquées ci- dessus.

Mot clé : *les compétences*

Ce point n'a pas été abordé ,s'agissant de l'enseignement primaire.

Question n° 12

Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'Ecole peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

Mot clé : *dialogue et complémentarité*

Nécessité d'établir un vrai dialogue entre enseignants et parents, en faisant apparaître des données nouvelles :

- responsabilisation accrue des familles
- liens de confiance et de complémentarité
- comment faire entrer les parents à l'école dès qu'il ne s'agit plus de la maternelle ?
- dialogue parents/enseignants établi en dehors du temps scolaire
- projet d'école en association avec les parents

Il s'agirait donc de donner un rôle plus affirmé aux parents « correspondants » et de reconnaître une autorité officielle au « corps parental » face au corps enseignant. Cette proposition a soulevé des avis contraires.

Mot clé : *partenaires extérieurs*

Le recours aux partenaires extérieurs s'est précisé dans deux situations :

- pour l'apport de compétences extérieures à l'enseignement des fondamentaux (voir question n° 5)
- pour pallier les difficultés de l'enseignement à atteindre ses objectifs avec le plus grand nombre d'élèves :
 - aide aux devoirs en dehors du temps scolaire, difficilement réalisable dans le contexte rural, étant donné la dispersion et le peu de disponibilité des parents.
 - ouverture sur le monde et sur la culture

Question n° 13

Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

Mot clé : *prévenir les difficultés scolaires*

Large débat autour de cette question ; de nombreuses propositions ont été formulées pour une école de demain plus performante. Il s'agit en réalité de se donner les moyens de repérer, voire de prévenir les difficultés scolaires de l'élève le plus tôt possible dans son cursus.

- Ne doit-on pas prévoir une scolarité obligatoire dès la maternelle, à 3 ans ? ce qui favoriserait un dépistage précoce des difficultés et une aide spécifique avant l'entrée en primaire.
- Envisager une maternelle modulable
- Création par secteur géographique d'une ou deux classes de primaire regroupant les enfants en difficulté.
- Le redoublement doit cesser d'être vécu comme une sanction, porteur d'une charge négative. Le généraliser à toutes les étapes, et non le réserver à une fin de cycle, c'est donner une chance supplémentaire à l'élève.
- Développer l'enseignement spécialisé pour les élèves en difficulté et aménager des orientations précoces en classes SEGPA
- Offrir des conditions nouvelles d'enseignement du type enseignement agricole en multipliant les filières et non en favorisant le tronc commun, jusqu'à 16 ans.

Mot clé : *moyens extérieurs*

- Recours indispensables aux réseaux d'aide scolaire (RASED) qui aujourd'hui se font de plus en plus difficiles, à la campagne, notamment..
- Recours aux contrats solidarité : les personnes engagées permettent un décloisonnement de la classe

et l'enseignant peut ainsi prendre en charge les élèves en difficulté.

- Développer les services médicaux et sociaux .
- Travailler davantage en collaboration avec les associations d'aide aux devoirs.